

COMMISSION D'AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS (CAPE)

UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

Année Universitaire 2019 - 2020

Mise à jour : janvier 2020
Données basées sur 2 commissions

NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS

Taux d'acceptation : 92%

34

MOTIFS DE REFUS

Projets ajournés, à reprendre et à présenter une nouvelle fois : 33%

Projets non éligibles (voir note de cadrage) : 67%

MONTANT MÉDIAN* D'UNE SUBVENTION

Soit 32% du budget total médian* d'un projet

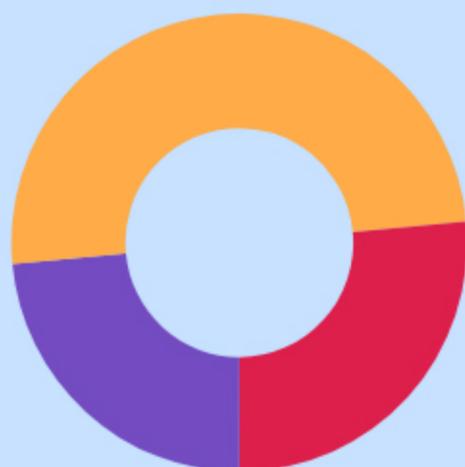
1550 €

Subventions accordées allant de 157€ à 6 500€

*En statistiques, la médiane est le nombre qui partage une série statistique en deux parties de même effectif.

STRUCTURATION DES RESPONSABLES DE PROJET

Pour les projets subventionnés



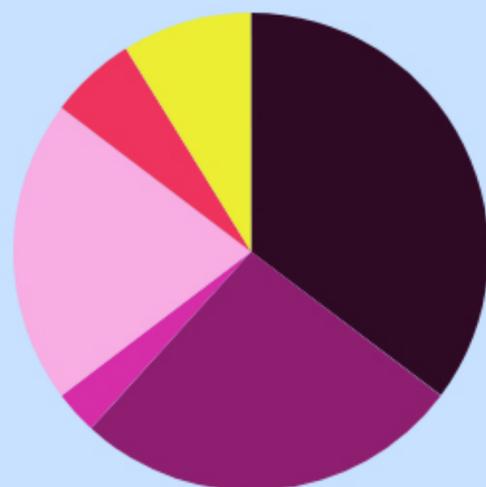
24%
Étudiant-e
seul-e

50%
Association
étudiante
UPN

26%
Association
extérieure

RÉPARTITION PAR UFR DES RESPONSABLES DE PROJET

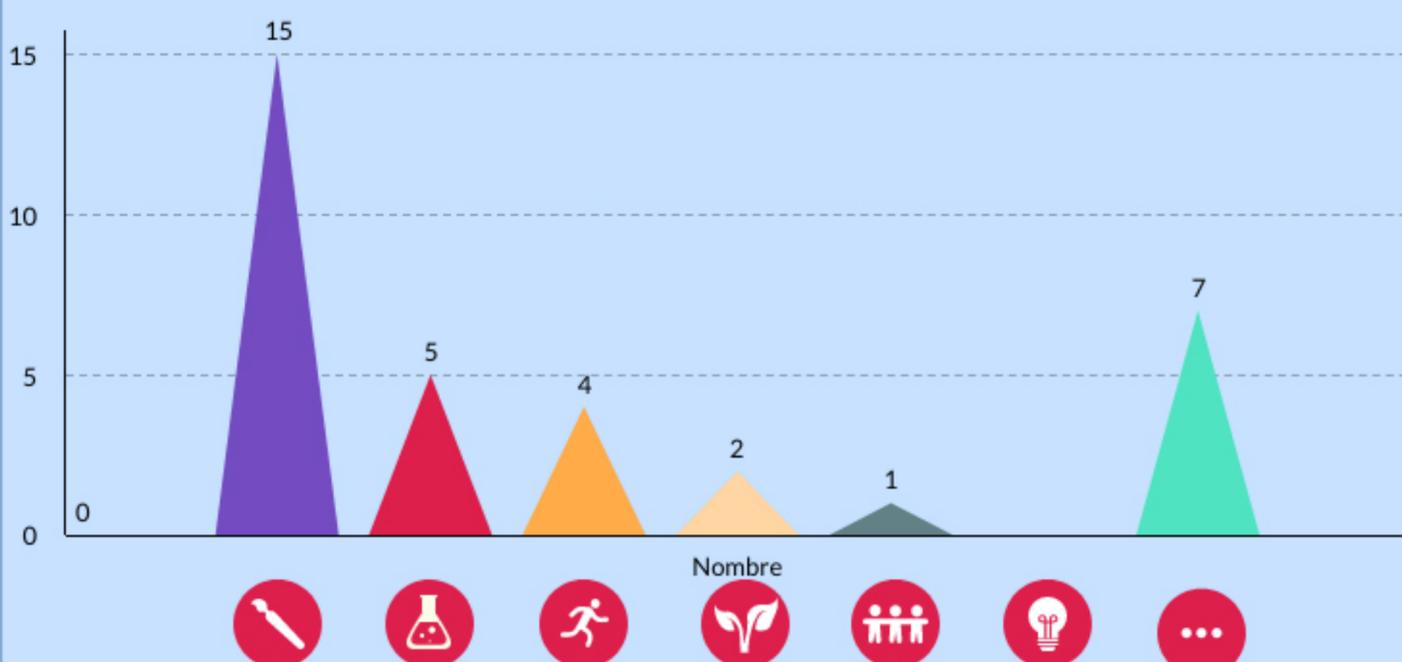
Pour les projets subventionnés



PHILLIA (35.29%) DSP (26.47%)
SEGMI (2.94%) SSA (20.59%)
STAPS (5.88%) SITEC / IUT (8.82%)

THÉMATIQUES DES PROJETS SUBVENTIONNÉS

Culture Artistique Culture Scientifique Sport Développement durable Solidarité Citoyenneté
Autre



SOURCE

Pour tout renseignement, contactez subvention.cape@liste.parisnanterre.fr